



Réunion ETR - 24 septembre 2021 - St Briec

Présents:

Bénédicte Compois, Benoit Bideau, Katarin Quelennec-Lorzil, Laurent Guivarc'h, Séverine Rosset, Yann Caro

Pour le 22 : Benjamin CARRE (St Briec) - Erwan LAYEC (Guingamp) – Alexandre CARON (Dinan) - Marie Rosuel (Lannion, CD22) - Victor MARCHAIS (CLE 22) -

Pour le 29 : Jonathan PAROUTY et Steven DEYRES (Brest) – Julien et Perrine (Douarnenez) – Thierry (Quimper) – Mayhieu (Morlaix)

Pour le 56 : Laurent Schramm et François DILLENSEGER (Ploermel) – Vincent (Lorient) – Aliénor (Pontivy) – Guillaume et Jean Michel (Vannes) -

Pour le 35 : Mathieu THOMAS (Redon) - Marie Sparfel (Combourg - Qution COURCELLE, Joris ROSSIGNOL, Mathieu SCOLAN, Mathieu BURBAN, Kellig (Rennes) – Gaetan (Fougères) - Max (Saint Malo).

Accueil de Séverine ROSSET et Yann CARO

1. Point d'actualité

Pass Sanitaire

Suite au retour de la direction des sports du ministère des Sports et après validation par le Docteur Sophie CHA médecin conseil au sein de la DRAJES Bretagne.

Il est précisé :

Voici l'extrait de la loi n°2021-1040 du 5 août:

*"E.-Les personnes habilitées ou nommément désignées et les services autorisés à contrôler les documents mentionnés aux 1° et 2° du A du présent II pour les sociétés de transport et les lieux, établissements, services ou événements concernés ne peuvent exiger leur présentation que sous les formes prévues au B du présent II et **ne sont pas autorisés à les conserver ou à les réutiliser à d'autres fins.***

*« Par dérogation au dernier alinéa du même B, les professionnels mentionnés au 2° du A du présent II peuvent présenter à leur employeur leur justificatif de statut vaccinal sous une forme ne permettant d'identifier que la nature de celui-ci et l'information selon laquelle le schéma vaccinal de la personne est complet. **L'employeur est alors autorisé, par dérogation au premier alinéa du présent E, à conserver, jusqu'à la fin de la période prévue au premier alinéa du A, le résultat de la vérification opérée et à délivrer, le cas échéant, un titre spécifique permettant une vérification simplifiée.***

*« **Le fait de conserver les documents mentionnés aux 1° et 2° du même A dans le cadre d'un processus de vérification en dehors du cas prévu au deuxième alinéa du présent E ou de les réutiliser à d'autres fins est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende.***"

A ce titre, et par extension, une association est autorisée à demander la présentation d'un pass sanitaire (notamment pour les vaccinés) afin de faciliter la gestion et le suivi quotidien de ses activités. En retour, elle devra s'engager à supprimer cette donnée une fois l'obligation du pass sanitaire levée. A ce jour la date limite de conservation de ces informations est fixée au 15 novembre 2021.

Pass'Sport - actualisation du Compte Asso

Le Pass'Sport, une aide de 50€ pour payer l'adhésion.

Pour relancer la pratique associative, l'Etat a mis en place une aide de 50€ pour financer l'adhésion des personnes en club sous condition de ressource.

Plus d'info ici : https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/passsportflyera5assos_v10.pdf

Nous attirons votre attention sur le fait que le remboursement passera par le portail « compte asso »... [Nous invitons vivement, tous les clubs, à mettre ce portail à jour en urgence ! Pensez à mobiliser vos dirigeants sur ce point.](#)

Le compte asso, ici : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

2. Résultats de fin de saison 2020/2021

Les résultats sont intéressants dans l'ensemble avec de belles performances et de nombreux records. Néanmoins, notre absence chez les jeunes filles traduit la fragilité de notre modèle à perdurer. Une réflexion et une action dédiées seront menées dans ce sens.

International :

Lean CABON (CN BREST) 7^e du 10 km en 2h04,46 aux championnats d'Europe à 35'' de la première place. Elle perd plus de 30'' dans l'emballement du dernier tour.

National :

Championnats de France Open d'été à DUNKERQUE. Le club de Brest termine à la 3^e place au classement des clubs, le CPB Rennes est 19^e. A noter la présence de 7 clubs bretons sur les 8 qualifiés.

Chez les dames , nous notons les performances suivantes :

18 ans et plus

Orlane HITA CN BREST : 2^e du 200m NL et 2^e du 400m NL

Morgane DORNIC du CN BREST : 3^e du 800m NL

Lean CABON CN BREST : 2^e du 1500m NL.

Claire BOURSE du CN BREST : 3^e du 200m pap et 2^e du 200m 4N.

Louann SOULARD du CN BREST : 3^è du 200m 4N

Relais dames du CN BREST : 3^è du 4*100m NL ; 2^è du 4*200m NL ; 2^{ème} du 4*100m 4N (nouveau record BZH).

Juniors 3-4 (2004/2005)

ras

Juniors 1-2 (2006/2007)

Yulizh HAMON HALL du CN BREST: 3^è du 50m Brasse

Chez les messieurs , nous notons les performances suivantes :

19 ans et plus.

Melaine LAINE du CN Fougères : 3^{ème} du 200m brasse.

A noter les records de BZH pour le CPB Rennes au 4*100m NL et 4*100m 4N

Juniors 3-4 (2003/2004)

Justin PERESSE du CN BREST : 3^è du 50m NL, 2^e du 100m NL, 2^è du 200m NL

Juniors 1-2 (2005/2006)

Paul Hugo GUEGNARD du CPB Rennes : 3^è du 50m brasse , 2^è du 100m brasse , 1^{er} du 200m brasse , 3^è du 200m 4n et 1^{er} du 400m 4N.

Erwan GARO du CN Brest : 2^è du 200m Brasse.

Raphaël GRASSET-NAZABAL du CPB Rennes : 3^è du 200m brasse

Les Records BZH :

A date, nous avons 3 nouveaux records chez les dames et 9 records chez les garçons.

3. Présentation structures CAF et CLE

- Il est proposé de créer des Indicateurs de suivi des nageurs entrants et sortants des CAF : nombre de nageurs arrivant du CLE, nombre de nageurs des autres clubs BZH, nombre de nageurs ext à la région.

Nous rappelons que les CAF sont des structures ouvertes à tous les entraîneurs qui le souhaitent pour découvrir le fonctionnement, et favoriser les échanges. Des journées peuvent être organisées afin, également, de permettre aux sportifs de connaître ces structures, de démystifier la charge d'entraînement demandée. Une communication auprès des parents semble nécessaire.

Il est proposé d'identifier un collectif d'athlètes pouvant bénéficier d'un accompagnement / une immersion au sein de ces structures. Dans cet esprit, il est convenu que les CTR pourront prendre contact directement avec les sportifs, leurs familles, afin de les valoriser et de les encourager vers un parcours sportif de plus haut niveau.

Les entraîneurs souhaitent la mise en place d'actions ponctuelles de formation avec thématiques (sprint, brasse,

4n...) durant la saison pour les entraîneurs et nageurs.

4. Programme T4

- Sujet du lieu des interclubs : fidéliser un lieu favorisant la performance
- Réflexion à mener sur la mutualisation des déplacements
- Stage Yaouank : 01, 02 et 03 novembre à Redon - interventions à confirmer de Vanessa Brouard, Christos, Coralie Dobral
- IC Avenirs 2021, date limite d'organisation : 19 décembre 2021 / Trophées avenir, performances prises en compte jusqu'au 19 décembre 2021
- IC Jeunes 2021, date limite d'organisation : 28 novembre 2021/ Trophées Jeunes, performances prises en compte jusqu'au 28 novembre 2021

5. Programme 2022

- Programme Jeunes : 3 plots + 1 finale sur le T4 2022 (novembre)
Plot 1 : du 1er janvier au 20 février 2022 (fin de vacances).
Plot 2 : du 21 février au 24 avril 2022 (fin de vacances).
Plot 3 : du 25 avril au 3 juillet 2022 en département avec un niveau régional le 18/19 juin pour les nageurs identifiés niveau régional.
Finales régionale et départementales : le 26 et 27 novembre 2022.
- Championnats de Bretagne 01/02/03 juillet
- Meeting 06/07/08 mai - Brest
- Meeting 05/06 mars – Saint Brieuc ?
- Meeting 26/27 février – Rennes ?
- Nat'Ouest - 16/17 avril- Brest

Actions :

- Le suivi des nageurs du CAF pour les physiologistes Olbrecht donnera lieu à un retour d'expérience des entraîneurs de Rennes et Brest.
- Idée d'un "colloque scientifique" à réfléchir.
- Mise en place d'outils de suivi et de détection via un document en ligne (Défi KALON et via l'outil Triton)

Eau Libre :

- Il est proposé de maintenir le Week-end demi-fond / eau libre sur Coëtquidan même si l'accès à la base semble toujours compliqué.
- Un échange se déroule sur le paradoxe entre le niveau et la qualité du circuit eau libre breton et, dans le même temps, la faiblesse des performances des nageurs ? A ce jour, nous comptons seulement deux nageuses dans le CAF eau libre. Il est proposé plusieurs mesures dont une augmentation des primes sur les courses et la mise en place d'une équipe de Bretagne eau libre. Dans tous les cas, un diagnostic du demi-fond breton est à réaliser afin d'identifier et d'accompagner plus tôt les nageurs.